

École élémentaire « Les Orangers » 3, place Charles De Gaulle 77870 Vulaines sur Seine		Procès-verbal du Conseil d'école Année scolaire 2022/2023	
Tél : 01.60.71.63.72. Courriel Ce.0770393j@ac-creteil.fr	Maternelle x Élémentaire Primaire	1 ^{er} trimestre x 2 ^{ème} trimestre 3 ^{ème} trimestre extraordinaire	Date Le 19/03/2024 De 18h15 à 19h18
Présents :			
Enseignant(e)s de l'école	Mme Collos Mme Deschamps M. Malherbe Mme Pottier Mme Sarteur Mme Sorre		
Parents élus	Mme Herault Mme Blum Mr Gavouyere Mme Angot Mme Le Dorré Mme Abellard		
Maire	M. Chadaillat		
Adjoint chargé des affaires scolaires	M. Gilles		
Directrice du périscolaire	Mme Dubled		
Absent(es)	Absent(es) excusé(es) :		
Présidente de séance : Mme Collos		Secrétaire de séance : Mme Deschamps	

1) Rappel du règlement intérieur de l'école

Toute absence doit être justifiée par écrit (après un envoi par mail ou un message téléphonique en précisant alors les nom, prénom et classe de l'élève).

2) Informations sur les procédures du 1^{er} degré

✓ Les procédures

9 faits d'établissements ont été transmis à notre hiérarchie.

3 signalements d'absentéisme ont été rédigés suite à des départs en vacances hors temps scolaire.

4 déclarations d'accident ont fait l'objet d'une remontée à l'inspection, accidents survenus dans la cour de l'école pendant la récréation.

1 information préoccupante a été envoyée.

1 protocole harcèlement a été mis en place.

✓ Le harcèlement

L'école adhère au programme PHARE qui est un plan de prévention du harcèlement scolaire. Trois caractères majeurs permettent de définir le harcèlement : la violence, la répétitivité et l'isolement de la victime.

Un protocole se décline en huit étapes :

- étape 1 : recueil du témoignage de l'élève victime et/ou d'autres informations

- étape 2 : accueil de l'élève victime

- étape 3 : accueil des témoins

- étape 4 : accueil de l'élève auteur

- étape 5 : rencontres avec les différents parents

- étape 6 : réunion avec l'équipe ressource afin de traiter les données recueillies

- étape 7 : décision de protection et mesure annoncées par le directeur aux élèves et aux parents

- étape 8 : suivi des mesures prises.

L'enquête menée au niveau national auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2 a révélé pour notre école : 1 élève sur 89 éprouve souvent une certaine appréhension pour venir à l'école. A l'école, entre 2 et 12 élèves ont été souvent embêtés (vol, bousculade, ...). Pour ce qui est des écrans, 1 élève a vu des photos ou des messages circuler à son sujet. Quant au bien être des élèves, entre 3 et 12 élèves éprouvent souvent un certain mal être.

Chaque classe a participé à la journée de la lutte contre le harcèlement sous forme de débat et/ou de productions en arts plastiques et/ou d'étude d'un album en littérature.

Lors des APC, Mme Sorre a proposé à ses élèves un jeu de l'oie (MAE).

Question des parents : De la même manière qu'il y a une attention portée au harcèlement, est ce qu'il y a des mesures de prévention, d'identification et d'action face au stress en classe ou lors des récréations ?

Lors des récréations, les enseignants assurent une vigilance dans la cour. Une action de prévention pourra être conduite en classe dans les prochains jours.

3) Sécurité

✓ 2^{ème} Exercice « Alerte incendie »

Il s'est déroulé le 11 mars à 9h45 : Nous avons mis 1mn36 pour nous rendre au 1^{er} point. Nous ne nous sommes pas rendus au 2^{ème} point de RDV car le parc d'Erceville est fermé. (Arrêté municipal : Prévention de chute d'arbres)

✓ PPMS : l'exercice « attentat intrusion »

Il s'est déroulé le 19/11/23.

La police municipale, deux représentantes de parents d'élèves ainsi que Mr Rubio étaient présents.

Observations : Pour rappel, l'école est composée de trois bâtiments et il n'y a pas d'alarme spécifique pour les PPMS.

Les enseignants ont utilisé leur téléphone portable pour communiquer. Comme il s'agissait d'une intrusion, la corne de brume n'a pas été utilisée puisqu'il aurait fallu ouvrir une fenêtre pour espérer qu'elle soit entendue de tous. Lorsque l'exercice a été déclenché, la directrice a dû ouvrir une fenêtre pour constater que la personne qui simulait l'intrusion avait effectivement sauté par-dessus le portail et se trouvait dans la cour. Les films occultants posés sur les vitres des bâtiments ne permettent pas aux enseignants de voir ce qui se passe dans la cour.

D'autres constats : Bâtiment C – Classe C2 : Une fenêtre s'est ouverte lorsque la personne qui simulait l'intrusion l'a poussée. Deux issues de secours étaient ouvertes dans les bâtiments A et C.

Dans les classes A1 et A2, les fenêtres, donnant sur le parc accessible au public, n'ont pas de protection.

✓ Le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels)

Il a été mis à jour le 11/01/2024.

-Récapitulatif des risques présents à l'école : Muret : risque de chutes de tuiles / Banc : les angles de l'assise ont été sciés en arrondi mais les pieds demeurent un risque pour les élèves. / Rebords de fenêtres dangereux / Décalage de niveau de sol dans la cour, fissures, soulèvements liés aux racines d'arbres / jeux très glissants en cas de gel / Risque de chutes lorsque l'on franchit le pas de porte dans les bâtiments A et B / Infiltration d'eau dans le hall du bâtiment C / Incapacité d'accueil en sécurité pour les P.M.R. dans les bâtiments B et C / Manque d'anti pince doigt dans les bâtiments A et C / Absence de toilettes pour adultes dans le bâtiment A / Absence de boîtier permettant de couper l'électricité dans les bâtiments A et C / Gouttières : risque de coupure / Protections poteaux défectueuses / Absence de porte des toilettes garçons.

- Problèmes résolus par rapport au DUERP 2023 : le portail de l'école a été réparé. Les réglettes des tableaux situés dans la cour ainsi que les grilles situés dans des passages d'évacuation ont été retirés. Le lino dans les escaliers du bâtiment C a été recollé. Lors de la réfection d'une partie de la toiture du bâtiment C, le nid de frelons a été supprimé.

L'équipe enseignante remercie la mairie.

4) Projet d'école

Poursuite des actions menées :

✓ La première orientation « lire, écrire et comprendre » :

Des brigades littéraires ont été organisées au mois de décembre. Les élèves de l'école sont intervenus dans les différentes classes pour lire des documentaires ou des albums. L'opération sera réitérée en juin.

✓ La deuxième orientation : « résoudre des problèmes »

Le cycle 3 poursuit les défis maths 1 fois par mois et le cycle 2 a proposé le premier défi maths en janvier et le second le 18 mars.

✓ La troisième orientation « parcours santé et citoyen »

Les actions en faveur du développement durable : une demande de labellisation de l'école a été faite. Reprise des activités de jardinage.

5) Vie de l'école

✓ Administratif

-La poursuite de scolarité : le conseil des maîtres s'est réuni et a émis dans un premier temps une proposition sur la poursuite de scolarité de chaque élève, proposition remise aux parents le jeudi 7 mars. Les familles doivent faire connaître leur réponse dans les 15 jours suivant la notification de la proposition, soit avant le 27 mars 2024. Passé ce délai, l'absence de réponse équivaut à son acceptation.

Dans un second temps et après avis des parents, le conseil des maîtres arrêtera sa décision. Une notification de la décision sera adressée aux familles le 23 avril 2024. Elles bénéficieront d'un délai de 15 jours, soit avant le 17 mai 2024 pour former un recours motivé qui sera examiné en commission d'appel départementale. Celle-ci se déroulera le 26 juin 2024.

-Le passage en 6^{ème} : une note aux familles a été envoyée par mail. Cette note précise aux parents le déroulement des opérations d'admission et d'inscription au collège.

L'affectation des élèves de 6ème en collège public, s'effectue à l'aide de l'application informatique AFFELNET (affectation des élèves par le net). Les élèves admis en 6ème sont affectés dans le collège de secteur correspondant à l'adresse de domiciliation d'un des 2 représentants légaux.

Une professeure d'italien du collège est intervenue auprès des élèves de CM2.

Une réunion d'information a été organisée au collège en période 3.

-Les inscriptions : Les préinscriptions pour les futurs élèves de CP se font en mairie depuis le 4 mars.

Les inscriptions à l'école élémentaire se dérouleront principalement les mardis 7 et 14 mai et les vendredis 17 et 24 mai.

-les effectifs de l'école à venir : 29 CP, 33 CE1, 30 CE2, 25 CM1, 29 CM2 (146 élèves).

Une enquête sera faite auprès des parents par rapport aux éventuels déménagements afin de prévoir la structure de l'école pour la rentrée 2024.

✓ Les évaluations nationales

Résultats des évaluations nationales en CP au mois de janvier :

Mathématiques (6 items) : les résultats sont supérieurs à ceux de la circonscription : 66% en résolution de problème, additionner en ligne 75 % et les autres items de 81% à 97%

Français (8 items) : les résultats sont également supérieurs à ceux de la circonscription : 76% pour lire à voix haute des mots et un texte, et les autres items de 85% à 97%

✓ Santé

L'infirmière, Mme Forest, interviendra en période 5 sur le thème de l'hygiène de vie (le sommeil, corps, alimentation, sport,...) pour toutes les classes sauf pour les CM2. Le thème abordé sera les réseaux sociaux.

✓ Jardinage

Interventions de Mme Yannick (fabrication de couronnes, d'un jardin de mousse qui évolue au fil des saisons, de semis, ...). L'équipe pédagogique la remercie bien sincèrement. Demande à l'association de parents d'élève si elle peut aider l'équipe enseignante à l'organisation de la vente des plants de légumes le 24 mai à 16h30. L'association de parents d'élève aidera avec plaisir. Le lombricomposteur : il est difficile d'impliquer les élèves afin qu'ils apportent de la nourriture aux lombrics. Le planning sera transmis par l'ENT.

✓ Sport

-La piscine : Les CE1/CE2, les CE2/CM1, les CM1/CM2 et CM2 ont bénéficié de 8 séances de piscine.

Remerciements à la mairie pour les bus.

Les CP et CE1 participeront à 7 séances du 25 mars au 5 avril. Mmes Collos et Pottier adressent leurs remerciements aux parents qui se sont proposés pour accompagner.

-Le stade : un roulement a été établi pour aller au stade. Suite à l'occupation d'une salle par une classe du collège cette année, le planning de l'école a dû être modifié. En périodes 2 et 3, seules deux classes ont pu s'y rendre.

Les créneaux au stade devraient reprendre normalement à la rentrée de septembre.

L'organisation d'une rencontre sportive interclasses se déroulera le 25 juin au stade. Nous aurons besoin de parents pour encadrer les élèves, et d'un car de 60 places uniquement pour le retour à l'école (M. GILLES contactera les Cars Moreau pour cette modification de rotation).

✓ Citoyenneté

Deux réunions des délégués de classe ont eu lieu. Quelques suppléants sont invités à chaque réunion.

Mise en place d'une boîte à livres : certains enseignants y ont déposé des livres. L'équipe enseignante lance un appel aux dons.

✓ Liaison GS/CP

Des rencontres seront organisées dans les semaines à venir.

✓ Liaison CM2/6^{ème}

Les CM2 participent à un rallye maths avec deux classes de 6^{ème}. La première rencontre a eu lieu le 8 février et la seconde se déroulera le 21 mars.

Les CM1/CM2 et CM2 se rendront à la chorale du collège le vendredi 22 mars.

Question des parents : Des initiations aux outils informatiques (Word, Excel, mail, internet) sont-elles prévues en classe de CM2 ? Les professeurs des classes de 6^{ème} semblent partir du principe que ce sont des acquis, or ce n'est pas le cas.

Lors de la commission école/collège, nous avons évoqué le fait que l'utilisation de l'outil numérique lors de la passation des évaluations nationales semblait être préjudiciable pour les élèves. Une demande a été envoyée le 7 mars au collège afin que les 37 élèves de CM2 puissent se familiariser avec l'outil numérique.

M. Adrien Guillaume, ERUN, propose de les accompagner durant cette demi-journée à la fin de l'année scolaire.

Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

Une demande de journée d'intégration sera faite dans les prochains jours.

✓ Sorties

-Voyage scolaire des classes de CM1/CM2 et CM2 : Tout s'est très bien déroulé.

L'équipe enseignante remercie la mairie qui a participé à hauteur de 5 300 euros ainsi que l'association des parents d'élèves qui a financé 2 120 euros. Les enseignants remercient les parents accompagnateurs lors du séjour.

-Sortie au cinéma pour les classes de CM1/CM2 et CM2 le 28 mars sur le thème des JO.

-Les représentants de parents d'élèves remercient également la commune pour sa participation au voyage et surtout les enseignants pour leur investissement et leur dévouement auprès de nos enfants. Un voyage demande beaucoup de temps, d'organisation et une prise de responsabilité importante et nous les remercions vivement pour leur implication. Les enfants en garderont un souvenir inoubliable.

✓ La chorale

L'équipe enseignante remercie la mairie pour l'utilisation de la salle Guy Cresson les lundis et jeudis. Elle s'associe à Mme Sorre pour remercier Monsieur le Maire pour le don du pupitre.

Il y aura une représentation chorale le 14 juin dans la cour de l'école pour les classes de Mmes Pottier, Deschamps et ensuite Mmes Sorre, Sarteur et M. Malherbe. Des précisions vous seront communiquées ultérieurement.

✓ Evènements organisés par l'APEEV

Les dates de nos prochains évènements :

- Loto au collège A. Beltrame le samedi 27 avril 2024.

- Kermesse le 23 juin 2024 (sous réserve de validation de la mairie).

6) Coopérative, budget

Le montant de la coopérative s'élève à 4 800 euros.

7) Périscolaire

L'équipe enseignante aimerait savoir s'il est possible, en raison du retour des beaux jours, que :

- Les enfants du périscolaire ne jouent pas sous les fenêtres des classes où les élèves participent à l'étude ?

Réponse de la mairie : oui

- Lors de la pause méridienne, les vêtements soient posés aux porte-manteaux sous la surveillance des animateurs ?

Réponse de la mairie : oui

Question des parents : Est-ce que les enfants ont la possibilité de se brosser les dents s'ils le souhaitent lors de la pause méridienne ?

Réponse de la mairie : oui

8) Travaux

-Remerciements :

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les interventions au niveau du chauffage et les travaux effectués par le personnel des services techniques.

- Demande :

La mairie serait-elle en mesure de nous indiquer un point de contact afin d'étudier ou de résoudre les quelques points suivant :

- Des ouvertures intempestives de nombreuses fenêtres publicitaires sur les écrans ;
- L'installation d'un antivirus ;
- Un support de proximité et en particulier le sujet de la maintenance d'urgence qui s'inscrivait dans un contrat qui aurait expiré en mai 2023.

Réponse de la mairie : Attention lors de téléchargement de film, il faut vérifier que ce type de publicité n'est pas inclus dans ces téléchargements.

Questions des parents :

1 - Nous avons demandé l'installation d'au moins 3 grilles (de large) et sur toute la longueur du bâtiment donnant directement sur le parc. D'une part pour protéger les accès à l'école et d'autre part pour que les enfants puissent bénéficier d'un espace vert, de jardinage, etc.

Votre dernière réponse précisait que cette solution n'est pas réalisable car elle empiéterait sur le Parc d'Erceville et que vous réfléchissiez à la fourniture et la pose de barreaux de sécurité aux fenêtres de l'école le long du parc.

Finalement, les devis que vous avez reçus n'ont pas été retenus.

Quelles solutions sont envisageables ?

Réponse de la mairie : Qui vous a indiqué que les devis n'étaient pas retenus ?

Les devis que nous avons reçus ont été retenus. Ils ont été transmis dans le dossier de demande de subvention. Nous n'avons pas encore réponse.

2 - Les 200€ de don par classe afin que les enseignants puissent acheter un livre à chaque enfant ont-ils été versés ? Confirmation de signature du bon de commande par la mairie. L'équipe enseignante la remercie.

3 - Il a été évoqué la rénovation de 2 classes par an. Est-ce toujours d'actualité ? Si oui, quelles seront les deux classes refaites ?

Réponse de la mairie : La phrase exacte qui a été dite est : L'idéal serait de rénover deux classes par an, à condition d'avoir le budget.

Ce qui n'est pas à l'ordre du jour puisque nous rénovons les toitures des bâtiments de l'école élémentaire.

4 - Le problème de personnel concernant les services techniques et leurs difficultés à intervenir dans l'école est-il réglé ?

Réponse de la mairie : Un recrutement est en cours. Pour le moment la municipalité n'a pas reçu de candidature.

5 - Une demande de store dans la classe CE2 et de modification d'éclairage ont été faite lors du premier conseil. M. Gilles a répondu « non » mais monsieur le maire avait répondu oui à Mme Sorre lors de son passage en septembre. Qu'en est-il ?

Réponse de la mairie : Voir ci-dessous

6 - Une demande de remplacement des films occultants a été faite afin qu'il soit possible de voir l'extérieur de l'intérieur mais pas l'inverse. Pouvez-vous nous dire où en est cette demande ?

Réponse de la mairie : Les devis que nous avons reçus ont été retenus. Ils ont été transmis dans le dossier de demande de subvention. Nous n'avons pas encore réponse.

7 - Une demande de pose de WC pour les adultes dans le bâtiment A est en attente depuis 3 ans. Qu'en est-il ?

Réponse de la mairie : N'est pas à l'ordre du jour.

8 - Un des urinoirs du bâtiment C est à la vue de tous. Une demande a été faite lors du dernier conseil pour essayer de rendre plus calfeutré. Qu'en est-il ?

Réponse de la mairie : Une cloison de séparation a été installée.

9 - La poignée de la porte du bureau a été réparée à maintes reprises mais est de nouveau cassée. A-t-elle été remplacée ?

Réponse de la mairie : La poignée de porte a été réparée.

10 - Les protections des poteaux de la cour ont-elles été remplacées ?

Réponse de la mairie : Le service technique n'a pas de solution pour le moment. Si les enseignants et /ou les parents ont des idées, merci de nous les communiquer.

11 – Des heures de ménage supplémentaires avaient été demandées ? Qu'en est-il ?

Réponse de la mairie : La réponse à cette question a déjà été donnée. Pas d'heures de ménage supplémentaires.

9) Rappel de la date du 3^{ème} CE

Mardi 4 juin à 18h15